



Les Cerqueux

Le journal de la commune des Cerqueux

3^{ème} trimestre 2019

Retrouvez-nous sur www.lescerqueux.mairie49.fr

Amélioration du stationnement.

La commission chargée de l'urbanisme, de la voirie, de l'assainissement, des affaires agricoles, des espaces verts et des sentiers de randonnée travaille à l'aménagement du stationnement « Intramuros ». Ce projet vise à se mettre en conformité avec le Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces publics (PAVE). Le PAVE résulte de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées promulguée le 11/02/2005.

Un gros travail a déjà été réalisé lors des travaux de réfection de la voirie consécutifs à la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif. Aujourd'hui, l'objectif est de permettre la circulation des personnes handicapées, des parents ou assistantes maternelles avec des enfants en poussette sur tous les trottoirs en particulier dans les lotissements.

Afin de libérer l'espace sur les trottoirs, des stationnements vont être matérialisés avec de la peinture routière. Si nécessaire des potelets seront installés pour empêcher le stationnement. D'autre part, des passages pour piétons seront aménagés ou mis aux normes en différents points de la commune.

Projet de lotissement « La Hayère 3 »

Le lotissement du Champ Blanc se remplit petit à petit et il est temps de travailler sur le futur lotissement. En effet, le temps des études préalables est très long. Le secteur du futur lotissement « La Hayère 3 » est situé en zone 2AUh du Plan Local d'Urbanisme (zone à urbaniser). Ce classement devra être modifié pour permettre l'urbanisation ce qui nécessitera une modification du PLU. D'autre part, préalablement à la demande d'autorisation de lotir, il faudra réaliser une étude d'impact sur l'environnement (procédure du code de l'environnement).

La commission s'interroge également sur la gestion des eaux pluviales et l'opportunité d'opter pour une gestion de l'eau à la parcelle par infiltration en surface. L'écoulement des surplus se faisant sur le domaine public communal. Avec l'objectif 0 tuyau, les économies réalisées peuvent être investies pour l'accompagnement des particuliers et des maîtres d'œuvre lors de la construction. Une visite a été organisée dans un lotissement près de Rennes mais la commission souhaite visiter d'autres infrastructures plus proche géographiquement et en terme de population avant de prendre une décision.

« La commission voirie-Urbanisme »

Lotissement le Champ Blanc

10 lots disponibles

A partir de 27 818 € pour 600 m²



Édito

Madame, Monsieur

En cette fin de septembre, la période des vacances estivales est déjà un souvenir lointain. J'espère que vous avez tous pu profiter au maximum de cette pause bien ensoleillée, même si par moment, la température était caniculaire.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les décisions du conseil municipal de septembre.

En particulier, vous constaterez que le plan de stationnement sur l'ensemble du bourg va voir sa réalisation concrète. Il permettra à chaque usager, piéton ou automobiliste d'être bien à sa place en respectant les règles de cheminement de chacun.

La salle Saint Jacques est maintenant totalement opérationnelle. Il ne reste plus que les rideaux à installer.

En ce qui concerne la salle de sport, la commission bâtiment examine les différentes propositions remises par le CAUE, le SIEMML et le cabinet Arcane pour voir quelle suite donner à ce dossier.

Les études sur le lotissement de La Hayère 3 se poursuivent. Les démarches administratives avant sa commercialisation seront longues. En effet, il faut dans un premier temps, solutionner l'insuffisance de la capacité de notre station d'épuration. Ensuite, il faudra réviser le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ces deux compétences dépendent de l'ADC (Agglomération Du Choletais) et ces deux procédures demandent du temps. En conséquence, La Hayère 3 ne pourra voir le jour que dans le prochain mandat.

Depuis novembre 2018, vous savez tous qu'après quatre mandats, un comme conseiller, un d'adjoint et deux de maires, je ne briguerai pas de cinquième mandat le dimanche 15 mars 2020. Après 25 ans d'engagement au service de la commune, il est temps de laisser la place pour qu'une nouvelle équipe prenne en charge son développement futur.

Pour une commune de moins de 1000 habitants comme la nôtre, le conseil municipal est composé de 15 membres. Il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 7 février 2020 pour pouvoir voter au premier tour. Les candidats à l'élection municipale ont jusqu'au 27 février 2020 pour se déclarer auprès de la préfecture soit individuellement soit par liste complète ou non.

C'est un rendez-vous électoral important où chacun et chacune d'entre nous doit dès maintenant, s'interroger et réfléchir au rôle qu'il peut ou doit remplir pour le bien collectif. Toutefois, je suis optimiste et confiant car je ne doute pas un instant que parmi les Cerquois, dans les six mois qui nous séparent de l'échéance électorale, une nouvelle équipe dynamique et responsable saura reprendre le flambeau pour être au service de toute la population Cerquoise.

Quoi qu'il en soit, le conseil actuel continue à remplir sa mission jusqu'au terme de ce mandat.

Daniel BARBIER

Sommaire

| | |
|---|---|
| Urbanisme et voirie..... | 1 |
| Edito | 2 |
| Vie municipale..... | 3 |
| Vos démarches..... | 4 |
| Vie associative | 5 |
| Cerquoise Amicale Vélo | 5 |
| Ecole Notre Dame de la Pierre Bleue | 5 |
| Somloiryzernay foot..... | 6 |
| ABC badminton | 6 |
| Familles Rurales | 7 |
| Soleine..... | 7 |
| Enquête du SCOT..... | 8 |

Carnet

Décès

| | |
|----------------|------------|
| Michel Supiot | 17/07/2019 |
| Henri Frouin | 19/08/2019 |
| Marthe Devanne | 19/09/2019 |



Mariages

| | |
|--|------------|
| Ludivine Lami et Fabrice Bourassé | 13/07/2019 |
| Morgane Roy et Alexandre Brémond | 24/08/2019 |
| Mickaël Chevalier et William Joncheray | 07/09/2019 |

Naissances

| | |
|----------------|------------|
| Anatole Rabier | 18/09/2019 |
|----------------|------------|

Calendrier des fêtes

Octobre

| | |
|------------------|--|
| Dimanche 6 | Randonnée de la Brioche <i>Cerquoise Amicale Vélo</i> |
| Sam.12 & dim. 13 | Structures gonflables <i>Écoles</i> |
| Vendredi 18 | Concours de palets <i>Chasseurs</i> |
| Dimanche 20 | Repas des aînés |

Décembre

| | |
|-------------|---|
| Vendredi 6 | Marché de Noël (<i>écoles</i>) |
| Mercredi 11 | Concours de belote (<i>Retraités</i>) |
| Mardi 31 | Réveillon (<i>comité des fêtes</i>) |

Janvier

| | |
|-------------|--------------------|
| Dimanche 12 | Cérémonie des vœux |
|-------------|--------------------|

La vie municipale

Réunion septembre 2019



Affaires sociales

Enfance

ALSH été – Malgré l'impact de la canicule qui a contraint l'équipe à annuler deux sorties, le bilan des cinq semaines est satisfaisant. Les retours des enfants et des parents sont positifs. Au total, il y a eu, en moyenne, 33 enfants par jour en juillet (dont 13 enfants de l'extérieur) et 13 enfants par jour au mois d'août (dont 2 enfants de l'extérieur). En 2018, la moyenne était de 38 enfants/jour en juillet et 9 enfants/jour en août.

La présence de deux stagiaires BAFA a été appréciée.

Ludothèque – Un accès est possible pour toutes les communes de l'Agglomération. Voir les modalités notamment pour le déplacement.

Gestion service enfance – La commission va travailler à une nouvelle répartition des horaires afin de diminuer l'amplitude horaire de travail pour certains agents. D'autre part, afin d'optimiser le fonctionnement du logiciel BL enfance, des modifications devront être apportées sur les modalités et les délais d'inscription.

Stagiaires – Différentes demandes de stages ont été acceptées.

Repas des aînés – Le repas aura lieu le dimanche 20 octobre. Un colis sera offert aux personnes qui ne viennent pas pour raison de santé.

Bâtiments communaux

Jeux de boules – Les travaux de réfection de la charpente ont été réalisés et la salle vient d'être remise en service.

Salle St Jacques – Les travaux de peinture de la salle 3 sont en cours.

Le devis pour les rideaux avait été validé avec l'entreprise Confort-Habitat début juin. Cependant, l'entreprise ne nous a pas informés de sa cessation d'activité. Un nouveau devis a été établi par l'entreprise Rousse de Chalennes sur Loire et un autre est en attente par l'entreprise Hay d'Argentonay.

Salle de sport – La commission devra voir quelle suite il convient de donner à ce projet.

Maison de l'enfance – Le portillon entre la maison de l'enfance et l'école a été installé cet été. L'équipe enseignante et l'OGEC remercient la municipalité.

Voirie—Urbanisme

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 19, rue des chênes.

Plan de stationnement – Le conseil municipal valide les devis suivants :

- Marquage et stationnement sur l'ensemble de la commune : 20 600.48 € HT
- Aménagement d'un passage piétons angle rue des chênes/allée aubépine : 3 718.12 € HT

Ces deux premiers devis sont acceptés à l'unanimité.

- Pose de potelets rue Amand Michaud et rue de l'église : 3 840.00 € HT

Le résultat du vote est de 5 voix pour et 5 voix contre et 1 abstention. La voix du maire étant prépondérante, le devis est accepté.

Plan d'eau du Cormier – Afin de permettre l'aménagement des berges de l'étang, il est nécessaire d'abaisser le niveau d'eau. Voir si les travaux peuvent être réalisés prochainement.

Voirie – L'Adc va refaire le chemin du Cureau. La commune aura une somme de 3 604 € HT à sa charge pour la partie intramuros.

Gestion de l'eau à la parcelle – Les élus qui ont participé à la visite des lotissements près de Rennes donne leur compte rendu. Il s'agit de lotissements avec une forte densité de construction (20 logements/hectare) et des bâtiments collectifs. Le conseil municipal souhaite voir des projets plus proches géographiquement et par la taille des communes avant de prendre une décision.

Sentiers de randonnées – L'entretien des sentiers a commencé cette semaine. Le contact au niveau de l'AdC est M. Leboeuf. Il faut lui transmettre les projets de randonnées assez rapidement afin de lui permettre d'anticiper l'entretien.

Agglomération du Choletais

Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions suivantes :

Convention de mutualisation 2019 qui permet le remboursement des heures passées par le personnel communal pour l'entretien de la voirie extra-muros, les espaces verts des zones d'activités et de la station d'épuration, l'assainissement.

Convention de participation aux charges de fonctionnement du centre médico scolaire.

Cette participation est calculée au prorata des effectifs scolaires. Le coût pour la commune des Cerqueux est de 206 €.

Convention pour la carte unique du réseau des bibliothèques.

La carte unique, permettant l'accès gratuit à l'ensemble des bibliothèques du territoire de l'ADC, est entrée en vigueur au 01/07/2019. Le maire propose d'adopter la convention proposée par l'ADC. L'accès à la bibliothèque des Cerqueux étant déjà gratuit, cela n'occasionne aucun changement.

Modification statutaire portant sur la compétence facultative n° 11 en matière d'actions culturelles, à savoir : la création d'un festival de spectacles gratuits dans les communes du territoire et, en parallèle, la restitution de la compétence soutien à la diffusion du spectacle vivant.

Composition du conseil de communauté – Accord local pour la composition du conseil de communauté en 2020 avec dérogation afin de permettre, conformément au souhait du conseil communautaire, à chaque commune membre de disposer d'au moins un siège. La commune des Cerqueux disposera d'un siège sur 80 au sein de l'ADC.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat est ouvert au public

| | |
|----------|-------------------------------------|
| Lundi | de 9h00 à 12h15 |
| Mardi | de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30 |
| Mercredi | de 8h00 à 12h00 |
| Judi | de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30 |
| Vendredi | de 8h00 à 12h15 et de 15h00 à 17h30 |
| Samedi | de 9h00 à 12h00 |

Coordonnées :

2 et 4, rue du Vieux Logis
Téléphone : 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr
Site internet : www.lescerqueux.mairie49.fr



Station d'épuration – Les bassins 1 et 3 ont été curés cet été. Depuis que les brasseurs ont été remis en route, il y a beaucoup moins d'odeurs.

Economie – Le projet d'extension de l'entreprise Brémond est en attente de l'avis du Préfet depuis le mois de mai. Le conseil municipal demande au maire d'être plus ferme auprès de l'AdC pour pouvoir obtenir un rendez-vous rapidement.

Finances – Pour 2019, la commune des Cerqueux percevra 2 600 € au titre de la dotation de solidarité communautaire et 3 829 € au titre du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales.

Élections municipales

Les élections des conseillers municipaux auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2020. Les listes doivent être déposées à la Préfecture avant le 27/02/2020.

Joël Poupard se déclare inquiet pour l'avenir de la commune car beaucoup de membres du conseil municipal ont fait part de leur intention de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il demande au maire quelle est sa vision des choses.

Daniel Barbier déclare qu'il n'a pas d'échos sur d'éventuelles candidatures et espère qu'il y aura des personnes qui vont se lancer. Les candidats ont jusqu'au 27/02/2020 pour se déclarer auprès de la Préfecture soit par liste, soit individuellement.

Vos démarches

Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur le site de l'ANTS.

Carte grise :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Carte d'identité et passeport :

<https://predemande-cni.ants.fr>

Retrouvez-nous sur notre site internet :
www.lescerqueux.mairie49.fr

et notre page Facebook



Portail famille Berger-Levrault :

<https://portail.berger-levrault.fr/24262/accueil>

Pour les inscriptions à la cantine, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs

La vie associative

Cerquoise Amicale Vélo

Le Club « La Cerquoise Amicale Vélo » est ouvert à tous et toutes.

L'activité principale est la sortie du dimanche matin pour les cyclos, marcheurs et VTT. Pour les horaires et les circuits, vous pouvez consulter le site du Club.

Tout se fait dans la convivialité avec une bonne ambiance.

Notre club organise la randonnée de la brioche qui aura lieu le **dimanche 6 octobre 2019**

Pour info quelques dates à retenir (randonnées dans la Région 2019)

- ⇒ Randonnée des bois Mazières en Mauges dimanche 29 Septembre.
- ⇒ Randonnée de la brioche aux Cerqueux dimanche 6 Octobre organisé par notre club.
- ⇒ Randonnée de la fressure Le May sur Evre dimanche 13 Octobre.
- ⇒ Randonnée du boudin Saint-Léger-sous-Cholet dimanche 20 Octobre.
- ⇒ Randonnée de la châtaigne à Vihiers dimanche 27 Octobre.

Contact :

M. Sébastien Longuet—Téléphone : 06 74 22 07 86—E-mail : sebastien.longuet49@orange.fr

Site internet : www.cav.asso-web.com

LA RANDONNEE DE LA BRIOCHE

LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019



ORGANISE AUX CERQUEUX 49360



VTT 40-50-60 kms



MARCHE 6-10-15-20 Kms



CYCLO 30-50-75 Kms

Inscriptions :

Salle du Cormier de 8h à 10h
tarif 6 € dont 1 € consigne gobelet
enfants – de 14 ans : 3€
café-brioche au départ
ravitaillement sur les parcours
assiette garnie à l'arrivée.



La consigne 1€ sera restituée après le repas

École Notre Dame de la Pierre Bleue

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante de l'école privée Notre Dame de la Pierre Bleue accueille une nouvelle enseignante pour la classe de CM1-CM2, qui compte 23 élèves. Il s'agit d'Estelle Chotard, qui remplace Darie Matignon.

L'effectif de l'école est stable avec 111 élèves répartis en cinq classes. Les quatre autres sont : PS-MS / 25 petits avec Charlotte Hamon ; GS-CP : 21 écoliers avec Pauline Guignard ; CP-CE1 : 20 enfants avec Caroline Legeay-Naud et Elisabeth Terrier (le lundi, jour de décharge de la directrice) ; CE1-CM1 : 22 élèves avec Marie-Laure Gaboreau.

Le thème de cette année est « Au bord de l'eau ». Les enfants étudieront le monde marin et les eaux douces, et découvriront les états de l'eau et son cycle. Ils seront également sensibilisés à la pollution et à l'environnement.

Au troisième trimestre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de découverte.

Au cours de l'année, les élèves auront également l'occasion de participer à des activités sportives (patinoire, piscine) proposées par l'Agglomération du Choletais, mais aussi à des séances de sophrologie et de poney pour les plus petits.

Ecole Notre Dame de la Pierre bleue

24 rue Amand Michaud—49360 Les Cerqueux

Tel : 02 41 55 98 74



SOMLOIRYZERNAY FOOT

Pour la saison 2018-2019 les résultats sportifs ont été encourageants que ce soit en jeunes mais aussi en seniors.

Pour nos seniors, l'équipe fanion à su s'imposer et terminer 2^e de son groupe de 1^{ère} division de district, c'est pour cela qu'elle réintègre le championnat Régional pour cette nouvelle saison.



Pour les équipes 2 et 4 le maintien fut assuré de bonne heure tandis que la 3 voyait une saison de plus en 4^e division assuré en gagnant leur dernière rencontre, l'équipe 5 et loisir ont eu des résultats honorable tout en prenant du plaisir sur le terrain .

Pour le groupement avec Coron, La Salle , Vezins et La Tourlandry, on comptait 4 équipes : 3 en U15 qui ont réalisé une bonne saison et 1 en U17 qui a fait un parcours honorable en coupe et championnat, pour cette année tous nos U18 et U19 étaient intégrés en seniors.

Le football Féminin se développe encore plus, cette année une équipe en senior, une U18 et une en U11, les seniors ont vu leurs résultat s'améliorer tandis que nos U18 faisaient un parcours remarquable en coupe et championnat , demi finale de la coupe Pays de la Loire contre le FC Nantes et coupe de l'Anjou contre le SO de Cholet, cela montre que notre club se porte bien et que le travail porte ses fruits, on pourra compter une équipe U 14 en plus pour la saison 2019/2020.

La labellisation en jeune et féminin montre l'importance de la formation au sein de SYCPF, cela n'aurait jamais pu se mettre en place sans les éducateurs et les bénévoles qui œuvrent la semaine et le week-end pour le bon fonctionnement de celui-ci. C'est ainsi que Thomas Boisseau intègre notre équipe pour passer son diplôme BMF en remplacement de Benjamin Merceron, cela complètera la structure actuelle.

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, quelque changements au sein de nos éducateurs :

- ◆ En seniors : Aurélien Giraud secondé par Franck Chemineau
- ◆ U17 : Thomas Rabier
- ◆ U15 : Alain Debelly
- ◆ Séniors F et U18 Féminines : Philippe Tirot
- ◆ U13 : Erwan Gillet
- ◆ U 11F et U 14 F :Erwan Gillet et Maxime Blin
- ◆ U11 : Thomas Boisseau
- ◆ École de foot : Stéphan Boisseau

Cette saison seuls 2 arbitres parcourent les terrains du Maine et Loire , le club les remercie pour leur engagement.

Le bureau a connu quelque changement cette été mais nous rencontrons quelques difficultés pour l'engagement dans les différentes commissions , bénévoles, arbitrage et dirigeants. L'espoir donné par le label et la formation doit avoir un effet boule de neige sur le club, l'engagement quel qu'il soit est toujours positif et peut être un plus dans l'activité professionnelle ou personnel dans une démarche de recherche d'emploi ou d'expérience complémentaire.

Nous remercions les maires et les conseils municipaux des 4 communes pour le soutien moral et financier. Nous remercions les maires de nous suivre dans nos futurs projets3. , Le club remercie aussi les employés municipaux pour l'entretien des locaux et des terrains.



ABC Badminton

L'assemblée générale de l'Association de Badminton des Cerqueux a eu lieu le 24 septembre 2019. Créée le 6 octobre 2008 par une dizaine de personnes, l'association a terminé la saison 2018-2019 avec 25 adhérents.



Les entraînements ont lieu une fois par semaine, le jeudi à partir de 20h30 à la salle de sport. Les inscriptions se font sur place. Le montant de l'inscription est de 22 € pour l'année.

Au cours de la saison, des rencontres sont organisées avec quelques clubs et pour clore la saison, un tournoi interne, réservé aux adhérents et à quelques invités, a lieu au mois de mai .

Les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions respectives :

Président : David Miette
Vice Président : Christophe Gabory
Trésorier : Didier Raimbault
Secrétaire : David Chouteau.

Le soutien du conseil municipal a été souligné, notamment avec le prêt de la salle de sport et de la salle annexe, la mise à disposition d'un placard pour le matériel et la subvention.

Familles Rurales

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 3 juillet dernier, nous avons décidé de maintenir deux activités.



Les loisirs créatifs

Avec l'aide de Brigitte Le Dilly, venez nous rejoindre pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux selon vos goûts.

20 séances dans l'année

(de septembre 2019 à juin 2020)

| Planning | |
|-------------------|------------------|
| 2019 | 2020 |
| Mardi 8 octobre | Mardi 14 Janvier |
| Mardi 22 octobre | Mardi 28 Janvier |
| Mardi 12 novembre | Mardi 11 février |
| Mardi 26 novembre | Mardi 25 février |
| Mardi 3 décembre | Mardi 10 mars |
| Mardi 10 décembre | Mardi 24 mars |
| | Mardi 14 avril |
| | Mardi 28 avril |
| | Mardi 12 mai |
| | Mardi 26 mai |
| | Mardi 9 juin |
| | Mardi 23 juin |

Horaire : de 15h30 à 18h30

Lieu : local Familles Rurales (3, rue du Sacré Cœur).

Tarif

85 € pour l'année avec possibilité de payer en deux fois.

Renseignements et inscriptions

Martine Vergniault - 06.65.69.29.24

Le Fitness

Séances variées encadrées par Ophélie Auzureau

Renforcement musculaire

Gym douce (pilate, yoga, taï-chi)

Cardio danse, L.I.A. (Low Impact Aerobic)

Cardio training

Les séances ont lieu tous les **Mercredis**

(sauf pendant les vacances de Noël)

de 20h15 à 21h15 à la salle du Cormier

Tarif

120 € pour l'année avec possibilité de payer en deux fois. 40 séances dans l'année (soit 3 €/séance)

Renseignements et inscriptions

Cathy Boutin - 06.08.48.67.65

Aurélie Sigonneau - 06.11.10.66.12

Laurence Vivion—06.17.39.05.84

Carte Familles Rurales

La carte Familles Rurales n'est pas obligatoire. Si vous souhaitez la prendre, son tarif est de 20 €.

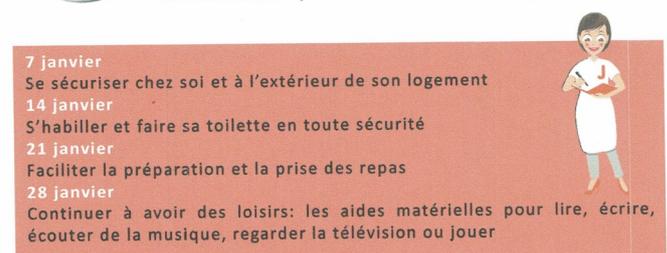
En devenant adhérent à l'association locale, vous adhérez également à la Fédération avec tous ses avantages notamment :

- ⇒ Informations défense des consommateurs.
- ⇒ Renseignements pratiques
- ⇒ Documentation
- ⇒ Aide aux démarches pour faire valoir vos droits
- ⇒ Passer son BAFA
- ⇒ Réductions chez plus de 300 commerçants, etc.

Composition du Conseil d'Administration

| | |
|----------------------------|---------------------|
| Marie-Claude Poupard : | Présidente |
| Jean-Louis Cordier : | Vice-président |
| Laurence Vivion : | Secrétaire |
| Cathy Boutin : | Secrétaire adjointe |
| Martine Vergniault : | Secrétaire adjointe |
| Aurélie Sigonneau : | trésorière |
| Michelle Augereau : | Membre |
| Marie-Thérèse Gaufreteau : | Membre |
| Martine Vergniault : | Membre |
| Odile Longuet : | Membre |

SOLEINE



4 février
Rendre plus facile ses déplacements: marcher, se lever d'un lit, sortir d'une voiture

11 février
Les nouvelles technologies au service du quotidien

De 15h00 à 16h30
À la Résidence autonomie SOLEINE
21 Rue Amand Michaud,
49360 Les Cerqueux

Renseignements et inscription gratuite
auprès de la résidence Autonomie SOLEINE au :

02 41 55 45 87



Merci Julie

Enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui organise le développement de l'Agglomération du Choletais pour les 15 prochaines années, est mis à consultation du public dans le cadre d'une enquête publique qui se tiendra

Du 24 septembre au 23 octobre 2019 inclus.

Madame Thérèse VAUTRAVERS et Messieurs Jacky MASSON et Jacques LECUYER composent la commission en charge de cette enquête publique.



La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à :

- ⇒ l'Hôtel d'Agglomération du Choletais le mardi 24 septembre 2019 de 8h30 à 12h00,
- ⇒ la Mairie de Somloire le vendredi 27 septembre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ la Mairie de Trémentines le mardi 1^{er} octobre 2019 de 14h30 à 17h30,
- ⇒ la Mairie de Saint-Christophe-du-Bois le jeudi 3 octobre 2019 de 9h30 à 12h00,
- ⇒ la Mairie de Maulévrier le samedi 5 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ la Mairie provisoire de Lys-Haut-Layon (commune déléguée de Vihiers), place Foulques Nerra, le mardi 8 octobre 2019 de 15h30 à 18h30,
- ⇒ la Mairie de La Séguinière le samedi 12 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ la Mairie du May-sur-Èvre le mardi 15 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ la Mairie de Coron le vendredi 18 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ la Mairie de Saint-Léger-sous-Cholet le lundi 21 octobre 2019 de 15h00 à 18h00,
- ⇒ la Mairie de La Tessoualle le jeudi 24 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- ⇒ l'Hôtel d'Agglomération du Choletais le vendredi 25 octobre 2019 de 14h30 à 17h30.

Dans chacun de ces lieux, le dossier d'enquête publique (projet de SCoT et pièces qui l'accompagnent), ainsi qu'un registre pour y déposer vos observations, sont à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture sur toute la période d'enquête publique.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet urbanisme.cholet.fr.

Les observations pourront également être adressées à Madame la Présidente de la commission d'enquête :

Par courrier : Agglomération du Choletais, Direction de l'Aménagement (Enquête publique – Révision du SCoT), Hôtel d'Agglomération, BP62111, 49321 CHOLET CEDEX,

Par courriel : scot@choletagglomeration.fr (objet : observation enquête publique/Révision du SCoT).

La Cie Heidi A Bien Grandi et Plus Plus Prod présentent :

Les Banquettes Arrières

Heureuses... par accident

Reservation
Mairie de Saint-Paul-du-Bois :
02 41 75 82 08

Trio vocal a cappella

Samedi 09/11 à 20h30
Le Théâtre Saint-Paul-du-Bois

Dans le cadre du FESTIVAL COLOMBINE

Le Choletais
L'audace pour réussir

FESTIVAL COLOMBINE

Théâtre mobile

Une saison de spectacles dans les communes de l'Agglomération

Dans le cadre de son Projet de territoire, l'Agglomération du Choletais a souhaité soutenir la diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble de son territoire. En ce sens, un projet culturel a été établi, sous la forme d'une saison intitulée "Festival Colombine", afin d'apporter une nouvelle offre culturelle aux habitants des communes de l'AdC. Pour la saison 2019-2020, sont ainsi proposés 8 spectacles divertissants et de qualité, répartis sur différentes communes de l'Agglomération. Ces spectacles sont ouverts librement et gratuitement, sur réservation auprès de la mairie de chaque commune accueillante.

Découvrez le programme complet du festival sur culture.cholet.fr

Bulletin municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 200 exemplaires

Directeur de la publication :
Daniel Barbier

Commission information-animation :
Mathilde Chevalier, Bénédicte Gaboriau, Pauline Levesque, Frédéric Point, Joël Poupard

Crédit photos :
Mairie des Cerqueux

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Konica-Minolta Bizhub C308

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr le mardi 18